L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 9 DECEMBRE 1895 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 9 DECEMBRE 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison seule en bois avec deux grands lots No 1762 rue Roman près Annette, 3e district.

Succession de Valentine Schaff.

No 46,921 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul' encanteur—Bureau No 727 rue Commune, le MARDI, 24 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 17 octobre 1895 et d'un autre ordre daté le 20 novembre 1895 dans la succession de Valentine Schaff, il sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre contigus ensemble avec toutes les bâtisses améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Solidelle, maintenant Roman, Prosper, maintenant Derbigny, St-Bernard, maintenant Allen, et Annette, désignés comme lots 13 et 14, d'après un croquis par F. De Armas, et mesurant chacun 21 pi de 11 pouces de face à la rue Solidelle, maintenant Roman, sur une profondeur entre lignes parallèles de 160 pieds.

Les améliorations consistent d'un cottage simple en bois à un étage, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc. Localité s'améliorant et près du marché St-Bernard, des églises et des écoles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance en billets garantis par hypothèques et liens du vendeur sur la propriété, payables à un et deux ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité et les assurances. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1895. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodule Buisson, notaire. Un dépot de 10 pour cent sera demandé au moment de l'adjudication.

24 nov—24—déc 1 8 15 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Sixième District.

Joli Cottage Simple, rue Valence entre les rues Chestnut et Camp.

SUCCESSION DE RICHARD STOKES ET ANNA STOKES SON EPOUSE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 47,169—Division A.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune. Le MERCREDI, 11 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division "A", maintenant absent de cette paroisse à cause de maladie, daté 6 novembre 1895 in re et pour le compte de la succession de Richard Stokes et Anna Stokes son épouse, No du Dossier 47,169 de la dite Cour, il sera vendu aux enchères publiques, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 32, Faubourg W. Bouligny, maintenant Ilet No 259, d'après le nouveau plan, borné par les rues Chestnut Bordeaux, Camp et Valence, lequel dit lot désigné par la lettre B sur un plan par Wm H. Williams, arpenteur, daté le 19 septembre 1874, déposé dans le bureau du Conseil de Ville de la ville de Jefferson, maintenant transféré à la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le dit lot B mesure 25 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli et confortable cottage simple en bois connu comme No —, rue Valence, bien subdivisé, bâti retiré de la rue grande cour sur le côté et situé dans un voisinage s'améliorant rapidement et une section désirable de la ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété, portant 7 pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; assurance, honoraires d'avocat et toutes autres clauses de sécurité; 10 pour cent seront déposés au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Théo Buisson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 nov—10 17 24—déc 1 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Orgue, Divers.

Succession de Richard et Anna Stokes son épouse.

No 47,169—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, 12 décembre 1895 à 11 heures A. M., sur les lieux, No — rue Valence, entre les rues Chestnut et Camp, en vertu d'un ordre de l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 29 novembre 1895, in re succession de Richard & Anna Stokes, son épouse, il sera vendu à l'encan :

Un lot de meubles de maison et divers.
Conditions—Comptant.
1 déc—1 4 8 12

PAR STUART & LEWIS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de syndic provisoire.

Le contenu entier d'un magasin de faïence, nouveau No 3242 rue Magazine, entre les rues Pleasant et Toledano, comprenant un assortiment général de porcelaines, verrerie et fournitures de maison. Une bonne chance pour se procurer des présents pour les fêtes.

Dans l'affaire de Adolph Bory vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 47,592

PAR STUART & LEWIS—Charles D. Stuart, Encanteur—bureau No 737 rue Gravier, MERCREDI, le 18 décembre 1895 à 11 heures A. M., sur les lieux mentionnés ci-dessus, il sera vendu à l'encan, sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la susdite Cour et Division, daté et signé le 6 décembre 1895, les propriétés décrites ci-dessus appartenant au susdit insolvable, le tout d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.
7 déc—7 11 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRACTIVE —DE— Propriété Vacante dans le Deuxième District.

UN TERRAIN DE TOUT UN ILET CARRÉ,

Borné par les rues Broadway, Pine, Second et Burthe, à deux ilets de l'Avenue St. Charles, juste au-dessus du Parc Audubon, avec ligne double de chars en face, vendu, subdivisé en 20 lots, à l'encan.

T. L. Blood et als. vs. Abraham Jacob et als.

No 47,067—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

VENTE EN PARTAGE.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE., Alfred C. Green, encanteur—Bureau, No 828 rue Commune—JEUDI, 2 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 21 novembre 1895 et signé le 29 novembre 1895, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain ilet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Broadway, Pine, Deuxième et Burthe, subdivisé en 20 lots, numérotés de 1 à 20 inclusivement et mesurant comme suit: Lots Nos 1 à 10 inclusivement mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Broadway et Deuxième, et le lot No 10 formant l'encoignure des rues Broadway et Burthe.

Lots Nos. 11 à 20 inclusivement mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pine par 120 pieds de profondeur, le lot No 11 formant l'encoignure des rues Pine et Burthe et le Lot No. 20 formant l'encoignure des rues Pine et Second.

Condition de la vente—Comptant—Toutes les taxes de l'année 1895 sont payées par les vendeurs.

Les acquéreurs devront déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Fergus Kernan, Esq., Notaire public.

Déc 1 8 15 22 29—Jan 2.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement de Choix. Propriétés de Choix dans les Troisième et Quatrième Districts.

A L'ENCAN, Jeudi, 9 Janvier 1896.

Dans l'affaire de la succession d'Andrew Weber.

No 47,023.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division "A".

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau No 512 rue Carondelet.—JEUDI, 9 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières et des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu et signé le 14 novembre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, seront vendues à l'enchère publique—

1° Le cottage double Nos 4012 et 4014 rue Dauphine, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre F, dans l'ilet No 180, et borné par les rues Dauphine, Mazant, Barthélemy et Royale, d'après un croquis et certificat de voyer par A. de Armas, député-voyer de cette ville, daté le 1er août 1884, et annexé à l'inventaire de la succession de M. C. Hollman, pris par Chas Rolle, ancien notaire en cette ville, le 31 juillet et les 1er et 2 août 1884; le dit lot d'après le dit croquis mesurant, mesure américaine, 34 pieds 3 pouces de face à la rue Dauphine sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le cottage simple touchant le No 4016 rue Dauphine, désigné par la lettre G, ilet No 180, borné par les rues Dauphine, Mazant, Barthélemy et Royale, sur le croquis mentionné ci-dessus, d'après lequel dit croquis le dit lot mesure (mesure américaine) 22 pieds 9 pouces de face à la rue Dauphine, 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot F, 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur du côté des lots H, J et K, ensuite se rétrécissant à angles droits 7 pieds et ayant une autre profondeur de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur une largeur dans le fond de 15 pieds et 9 pouces.

3° Un certain lot de terre, connu par les Nos municipaux 726 et 728 rue Mazant, désigné par la lettre K dans l'ilet No 180, borné par les rues Mazant, Dauphine, Royale et Barthélemy d'après le croquis mentionné ci-dessus, lequel dit lot mesure, au pied américain, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mazant sur 103 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connus comme les Nos municipaux 2929 et 2931, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Willow, Claiborne et Première, désignés par les Nos 20, 21 et 22 dans l'ilet No 401 sur un plan déposé au bureau de Wm Delacy, anciennement encanteur. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 29 pieds 4 pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur, chacun, de 96 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, le lot No 22 formant l'encoignure des rues Deuxième et Claiborne.

5° Le cottage double connu par les numéros municipaux 2405 et 2407, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Freret, Locust et St André, désigné par la lettre Q, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 19 mars 1879, dans l'ilet No 351, lequel dit morceau ou portion de terre mesure 30 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Joséphine, sur 70 pieds et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, laquelle portion de terre est formée de la portion de façade sur la rue Joséphine du lot No 24 de l'ilet No 295, lequel lot No 24, ensemble avec le lot y touchant, No 25, a été acquis par Henry Haag par achat de H. Weisman, par acte de vente passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, en cette ville, daté le 10 juin 1878.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste en un et deux ans, garanti par hypothèque et lien de vendeur et billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, l'acquéreur devra faire assurer la bâtisse et transférer les polices au teneur ou teneurs des billets; 5 pour cent honoraires d'avocat saisis dans le procès pour recouvrer le montant des dits billets, ou n'importe quelle partie y compris. Les taxes de ville et d'Etat de l'année 1895 sont payées et un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire.

19 nov—19 24—déc 1 8 15 22 29—jan 2 à date

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU,
AGENT D'AFFAIRES,
912 rue Gravier,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O. Box 113. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et résidence de valeur à trois étages.

Ancien No 107 rue Royale, entre les rues St-Louis et Toulouse, Mercredi, 11 décembre 1895.

No 28,270.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR JOHN J. CASTELL & CO., Thos. J. Wiltz, encanteur—Bureau. No 144, rue Carondelet, près Commune—Il sera vendu à l'enchère publique, le 11 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 5 novembre 2895, pour le compte des enfants mineurs de F. E. Ducongé, la propriété ci-dessous décrite, à savoir: La résidence et un magasin en briques à trois étages, No 107 rue Royale, contenant environ 12 chambres, vestibules, latrines, etc. Le lot mesure 30 pieds sur la rue Royale sur 78 pieds de profondeur, plus ou moins, et portant le No municipal 107 rue Royale.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit sur des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt, de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèques et privilège de vendeur, 5 0/0 d'honoraires d'avocats au cas de procès pour le recouvrement des dits billets ou quelques parties de ceux-ci. L'acquéreur devra conserver la propriété assurée et en transférer la police d'assurance s'élevant au montant des dits billets au porteur ou porteurs de ceux-ci, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1895.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Théo. Buisson, Esq.

10 nov—10 17 24—déc 1 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison pour affaires et résidence de choix, coin des rues Baronne et Erato. Un des meilleurs emplacements de cette ville. A long crédit. Conditions faciles.

Succession de Mme James Alexander.

No 46,998.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.—Thos. J. Wiltz, Encanteur—Bureau No 144 rue Carondelet, il sera vendu à l'encan, MERCREDI 18 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 14 novembre 1895, dans l'affaire ci-dessus de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Erato, Dryades et Clio, désigné comme lot No 12, sur un plan déposé comme plan 172, en l'étude de T. O. Stark, notaire, et mesurant vingt-six (26) pieds sept (7) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Baronne, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent-dix (110) pieds sept (7) pouces et (5) lignes de face à la rue Erato; le dit lot formant l'encoignure des rues Erato et Baronne.

Les améliorations consistent en une élégante résidence et magasin en bois à deux étages en très bonne condition, est maintenant et a toujours été occupé comme une grocerie et c'est un des emplacements les mieux choisis en cette ville pour ce genre d'affaire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste en un et deux ans garanti par billets hypothécaires portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de l'adjudication jusqu'au paiement final; assurances, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de garanti; 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 nov—16 24—1 8 15 18 déc

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John L. Stanley.

Propriétés de valeur sur les rues Thalie et Willow.

No 47,453—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR E. CURTIS, Encanteur — Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne.—MARDI, 7 janvier 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Geo H. Théard, Esq., juge, daté le 21 novembre 1895 et à moi adressé, je procéderai à la vente, dans l'affaire ci-dessus intitulée, au jour et à l'heure ci-dessus indiqués—

No 1. Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette Ville, dans l'Ilet No 450, borné par les rues Willow, Thalie, Erato et Claiborne, désigné par la lettre M sur un certain plan et certificat d'arpentage, fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, le 12 novembre 1895, enregistré en l'étude d'Edgard M. Cahn notaire, et mesurant 32 pieds de face à la rue Willow, la même mesure sur la ligne du fond, le divisant du lot C, désigné sur le dit plan, 82 pieds 2 pouces de profondeur et de façade sur la rue Thalie et la même largeur sur l'autre ligne de côté la plus rapprochée de la rue Erato, le dit lot formant l'encoignure des dites rues Willow et Thalie.

No 2. Un certain lot avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ci-dessus y appartenant situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, lequel dit lot est dans le fond du dit lot M et est désigné par la lettre C sur le dit plan dont il est fait mention ci-dessus et le dit lot commence d'après le dit plan à une distance de 82 pieds 2 pouces de l'encoignure des dites rues Willow et Thalie et mesure 40 pieds 6 pouces et 7 lignes de face sur la rue Thalie, la même largeur dans le fond, 32 pieds sur la ligne de côté le divisant du dit lot M, et une semblable mesure de 32 pieds sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Claiborne.

Conditions—Comptant; acte de vente pardevant Edgard M. Cahn, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 déc—6 11 18 25—janv 1 2 3 4 5 6 7

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE,

No 2025 rue St-Claude, entre les rues Français et Union.

Succession de Victorine Cassano, veuve de Stephen Bagna.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 41,856.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—JEUDI, 9 janvier 1896, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 3 décembre 1895, pour le compte de la susdite succession, la propriété décrite ci-dessous—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No 5 dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Marais, Français et Union, dans l'ilet No 388, lequel lot de terre mesure en mesure américaine 17 pieds 3 pouces de face à la rue St-Claude sur une profondeur de 64 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage presque neuf, toit en ardoises, 3 chambres, cuisine, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, N. P., aux frais de l'acquéreur.

6 déc—6 11 18 26—jan 1 9

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage. Belle Plantation Sur la Rive Gauche du Fleuve Mississipi, PAROISSE PLAQUEMINE.

A Proximité du Chemin de Fer.

Mme Laura Courcelle et als vs Mme Cora Courcelle, épouse de Charles Lasserre et als.

Vingt-deuxième Cour Judiciaire.—Paroisse de Plaquemine.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 12 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon A. E. Livaudais, juge de la susdite Cour, rendu le 15 octobre 1895, et signé le 23 octobre 1895, dans l'affaire dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans la paroisse Plaquemine de cet Etat, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, avant et mesurant trois arpents et demi [3 1/2] de face sur ledit fleuve sur quarante [40] arpents de profondeur et étant borné au-dessus par des terres de feu veuve Rufin et en bas par des terres maintenant ou anciennement appartenant à la succession de Hypolite Maurand, décédé.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèques et liens de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de maturité jusqu'au paiement final. 10 pour cent du prix d'achat est requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 nov—10 17 24—déc 1 8 12

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Samuel M. Angell.—No 47,575.

PAR HECKER & SMITH—J. P. Hecker, encanteur, bureau, 334 rue Carondelet.—MARDI, 17 décembre, 1895, à 11 h. A.M. à la résidence de feu le Dr S. M. Angell, coin des rues Carondelet et Delachaise, conformément à deux ordres de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'un daté le 2 décembre et l'autre le 5 décembre 1895, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite.

Un cheval et buggy, un lot de meubles de maison et de bureau, un lot de comptes à recevoir une action du fonds-capital du Southern Athletic Club. Le tout appartenant au dit défunt. Conformément à une liste déposée en mon bureau.

Conditions—comptant.
7 déc—7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un placement de Choix, DOUBLE COTTAGE NEUF Encoignure des rues Lapeyrouse et Miro.

TROISIEME DISTRICT.

A L'ENCAN.

JEUDI, 26 DECEMBRE 1895.

Dans l'affaire de la Succession de Mlle Elizabeth Crone.

No 45,127—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HECKER & SMITH. — J. Paul Hecker encanteur. —Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, 26 décembre 1895 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de deux ordres séparés, un rendu et signé le 10 octobre 1895, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en vacance, et un autre rendu et signé le 22 novembre 1895, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, dans l'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Lapeyrouse et Laharpe, étant le lot No 16 du dit ilet, et mesure 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Miro sur 98 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Lapeyrouse. Lequel dit lot forme l'encoignure des rues Miro et Lapeyrouse.

Les améliorations consistent d'un cottage double, comparativement neuf, avec 4 chambres de chaque côté, rapportant un revenu de $240 par an.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il en reste, à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par liens du vendeur et portant 8 0/0 d'intérêt à partir de la date, jusqu'au paiement final. Toutes les taxes sont payées. Dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fergus Kernan, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

24 nov—24—déc 1 8 15 22 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Division E, de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, rendu dans la succession de Isaac A. Reed, No 47,462 du dossier de la dite Cour, daté le 11 novembre 1895, à J. P. Hecker, Encanteur, nous vendrons aux enchères publiques VENDREDI, 20 décembre 1895, en face de la Cour Civile de District, allée St-Antoine, à midi, tous droits, titres et intérêts du dit défunt, Isaac A. Reed, dans et à,

Une portion de terre, dans le 6me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Pitt, [illegible] et Lowerline, mesurant cent vingt (120) pieds de face à la rue Pitt par cent vingt (120) pieds de profondeur.

Lesquels dits droits, s'il en reste, sont les intérêts déchargés en plein, du dit défunt dans et à la dite propriété, les mêmes ayant été à plusieurs reprises vendus pour taxes dues; un seul titre déchargé en plein de la dite propriété est en vente, sans garantie aucune, seulement en ce qui concerne le remboursement du prix d'achat.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire. Dépôt de vingt-cinq dollars ($25) requis au moment de l'adjudication.

HECKER & SMITH, Encanteurs.
18 nov—18 25—déc 2 9 16 20

PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS
COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. $3 a year. Sample copies sent free. Building edition, monthly, [illegible] a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. L. Loomis, Jr., vs John Grashoff, Interdit.

No 47,313 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau No 610 rue Gravier—Sera vendu à l'enchère publique—MARDI, 31 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 19 novembre 1895, et signé le 26 novembre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Enghien et Port, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 8, d'après un plan de J. Pilié, voyer, daté le 9 février 1835, mesurant, en mesure anglaise, vingt-neuf pieds de face à la rue Bourgogne sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

30nov—30 déc 1 8 15 22 29 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage-Résidence —ET— Quatre Terrains bien Remblayés —AVEC— Echoppe de Boucher de Première Classe,

Coin des rues Laurel et Octavia.

Succession de Thomas J. Hannon.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 47,253.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier—Il sera vendu à l'encan, MARDI, 10 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 29 octobre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Peters, les rues Octavia, Live Oak ou Constance et Laurel, désignés par les Nos un à quatre inclusivement, sur un croquis fait par W. I. Hodgson, encanteur, d'après un plan de John F. Braun, voyer, daté le 20 février 1880, annexé à un acte passé pardevant John Bendernagel, ancien notaire, le 18 juin 1881, lesquels dits lots mesurent chacun trente pieds dix pouces de face à la rue Laurel sur les profondeurs suivantes: Lot No deux à une profondeur de cent seize pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne du lot No un, et cent dix pieds quatre pouces et dix lignes sur la ligne du lot No trois; le lot No 3 a cette dernière profondeur sur la ligne du lot No deux et cent quatre pieds une ligne de profondeur sur la ligne du lot No quatre; le lot No quatre a cette dernière profondeur sur la ligne du lot No trois et quatre-vingt-dix-sept pieds sept pouces et six lignes sur la ligne du lot No cinq. Le lot No un forme l'encoignure des rues Laurel et Octavia et a une façade et une profondeur sur la rue Octavia de cent vingt pieds et un pouce, et une profondeur sur la ligne du lot No deux, de cent-onze pieds quatre pouces et quatre lignes, et à une largeur de trente pieds dans le fond de chacun des dits lots.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple, contenant 5 chambres ou plus, et sur le terrain de l'encoignure une ancienne bâtisse en bois occupée anciennement comme un marché à viande.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance, s'il en reste, à un et deux ans, avec des billets portant 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final; l'assurance, les honoraires d'avocat et toutes les autres clauses de sécurité; un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de la vente; les taxes de 1895 devront être payées par les acquéreurs.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 nov—6 10 17 24—8 déc à date

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary Hecker Veuve de Joseph Tenbusch.

No 47,477—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

MARDI, 31 DECEMBRE 1895

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—Le MARDI, 31 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre en date du 27 novembre 1895, issu par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Mary Hecker, Veuve de Joseph Tenbusch, No 47,477 du dossier de la susdite Cour, et pour le compte de ladite succession, il sera vendu aux enchères publiques—

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Robertson, Musique et Arts, troisième district de cette ville, lesquels lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 sur un plan tiré par J. A. D'Hémécourt, ancien voyer, et d'après lequel plan les dits lots se joignent et mesurent chacun trente pieds onze pouces de face à la rue Claiborne sur cent vingt-sept pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, le lot No 1 forme l'encoignure des rues Claiborne et Musique.

Les améliorations consistent en une maison double en bois contenant six chambres, écuries, hangars, citernes, etc., et maintenant occupée comme une vacherie.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance s'il en reste payable à un et deux ans en billets portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication et garantis par hypothèques spéciales, liens du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, les taxes pour l'année courante devront être assumées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred. Daibel, Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.

30 nov—30—déc 7 14 21 28 29 30 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété dans le premier district, formant l'encoignure des rues Canal et Olympia (Ilet borné par les rues Gasquet et Murat.)

Wood & Company vs. Jean Carrère.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 46,384—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 décembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion triangulaire de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 818, borné par les rues Canal, Gasquet, Olympia et Murat, laquelle portion de terre forme l'encoignure des rues Canal et Olympia, et mesure deux cent et deux pieds six pouces de face à la rue du Canal et cent dix sept pieds de face à la rue Olympia, par deux cent trente-trois pieds, sur la ligne du fond courant diagonalement de la rue du Canal à la rue Olympia.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 nov—8 15 22 29—déc [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Machine et matériel d'une Manufacture de balais et le terme non expiré d'un bail.

Guillaume Soules vs. John Wendling and Bros.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,969—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et du consentement des parties intéressées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après décrits, le LUNDI, 9 décembre 1895, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au nouveau No. 415 rue Décatur:—

1° Toutes les propriétés appartenant aux défendeurs que contient le dit local, consistant en machines pour faire des balais, balais, brosses, fils de fer, vernis, coffre fort en fer, meubles de bureau, installations, et autres articles, etc., conformément à un inventaire.

2° Le terme non expiré du bail du dit local, à raison de $50 par mois, payable mensuellement et expirant le 30 septembre 1896, aussi le droit d'occupation conformément au dit bail non expiré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 déc—4 au 9 inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande résidence de valeur dans le Troisième District.

Portant le vieux numéro municipal 132 rue des Français.

Leon Levy vs Jules Sarrazin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,660—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 janvier 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 374, borné par les rues Français, St-Claude, Champs-Elysées et Remparts; le dit morceau ou portion de terre commence à une distance de cent douze pieds de l'encoignure des rues Français et Remparts, et mesure cinquante quatre pieds de face à la rue des Français, par une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles; le dit morceau ou portion de terre étant composé de tout le lot 25 et d'une partie du lot 24, touchant le dit lot 25; lesquels lots 24 et 25 figurent tous les deux sur un plan certifié dressé par L. H. Pilié, assistant député arpenteur et daté le 2 juin 1891 et annexé à un acte pardevant James Fahey, défunt notaire en cette ville, le 6 juin 1891.

Etant une partie de la propriété qui fut acquise par Jules Sarrazin, par achat d'Albert Theisen, d'après un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 9ème jour de mai 1891.

Enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 139, folio 1.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 nov—30—déc 6 13 20 27—jan 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Arabella et Jennett (maintenant Garfield) dans l'ilet borné par les dites rues, la rue Pitt et l'avenue Nashville.

Germania Savings Bank vs August Henle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 47,466.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 décembre 1895 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 52, Hurstville, borné par les rues Arabella, Jennette maintenant Garfield et Pitt et l'avenue Nashville; la dite portion de terre mesure cent soixante-cinq pieds de face à la rue Arabella sur une profondeur et façade à la rue Jennette, maintenant Garfield, et entre lignes parallèles de cent vingt pieds, et étant composé du tout des lots Nos 16, 17, 18, 19 et 20 et d'une moitié du lot No 15 sur le côté du lot No 16. Les lots Nos 15 à 20 inclusivement mesurent chacun trente pieds de face à la rue Arabella sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, le lot No 20, formant l'encoignure des rues Arabella et Jennette (maintenant Garfield), le tout conformément à un plan fait par P. A. D'Hémécourt, député-voyer, le 28 mars 1891, annexé à un acte de vente par Wm. H. Finnegan au N. O. Loan Building and Savings Association, passé pardevant Benj. Ory, notaire, le 16 mai 1891. Etant la portion de la même propriété qui a été acquise par le défendeur de Mme Mary Jane Perez et al par acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 4 août 1892 enregistré au Bureau des transferts, livre 146, folio 276.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15nov—15 22 29—déc 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une magnifique et princière propriété résidence sur l'avenue St-Charles,

Entre les rues Walnut et Chestnut (la rue à l'arrière étant la rue Carrollton) connue comme la

"GOURDAIN RESIDENCE."

Provident Savings, Trust and Safe Deposit Bank vs L. A. Gourdain.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 47,425—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé, par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 décembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, située dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, et les rues Carrollton, Walnut et Chestnut, la dite portion de terre commence à une distance de soixante [60] pieds de l'encoignure de l'Avenue St-Charles et la rue Walnut, et mesure soixante [60] pieds huit [8] pouces et deux [2] lignes de face à l'Avenue St-Charles, la même largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Walnut de cent soixante-treize [173] pieds six [6] pouces et deux [2] lignes et cent soixante-dix-sept [177] pieds cinq [5] pouces et quatre [4] lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Chestnut et est composé de la plus grande moitié du lot No vingt-cinq, près de la rue Chestnut, sur un plan fait par C. M. Williams, député voyer de ville, en date du 4 décembre 1889 et annexé à un acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 17 novembre 1889, [illegible] plus ou moins.

[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Sixième District.

Succession de Samuel M. Angell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,575.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9, Janvier 1896, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro 428, anciennement ilet No 43, borné par les rues Carondelet, Delachaise, Baronne et Foucher, formant l'encoignure des rues Delachaise et Carondelet et mesurant cent quarante-six pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Carondelet, cent trente-cinq pieds, trois pouces et deux lignes de largeur dans le fond, cent quarante huit pieds, deux pouces de profondeur et de face à la rue Delachaise, et cent quarante-sept pieds, neuf pouces de profondeur sur le côté vers la rue Foucher, le tout en mesure américaine.

La dite propriété compose les lots Un, Deux, Trois, Quatre, vingt et un et deux tiers partie du lot numéro Cinq, d'après un plan de la dite propriété annexé à un acte de vente du même, passé par-devant W. T. Latham, notaire public, le 26 mars 1863.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 déc—6 13 20 27 2-9 jan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété commerciale de valeur,

Formant les encoignures des rues Decatur et Douane et des rues Clinton et Douane,

Dans l'ilet borné par les dites rues et la rue Bienville.

Léon Godchaux vs Samuel J. Vignes et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 46,491—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 décembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No sept borné par les rues Décatur, (anciennement Vieille Levée) Bienville, Clinton et Douane, et désigné comme le lot No un sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, annexé à un acte d'acquêt de Joseph Vignes et daté le 8me jour [illegible] 1877, conformément au dit plan le dit lot mesure vingt-quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Clinton, vingt-quatre pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Décatur, sur une profondeur et face à la rue Douane de cent douze pieds et une profondeur sur le côté opposé de cent huit pieds cinq pouces et six lignes, le tout plus ou moins au pied américain.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 nov—15 22 29—déc 6 13 19

VENTES PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Par le Constable.

JAMES H. FORBES vs. ILLINOIS PACKING AND MANUFACTURING CO.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans — No 23,669 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, ancien No 95, nouveau No 429 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième district de cette ville, le VENDREDI, 13me jour de décembre 1895, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous à savoir:

Un baril de Old Hickory Whiskey, cinq boîtes de thé, cinq caisses de thé assorti, de muscade et six caisses de Belle Creole Sauce.

Saisi dans l'affaire ci-dessus énumérée et numérotée.

P. AD FORTIER.
Constable de la deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
déc. 2-9-13

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Aloysius Wetzel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,905—Division C—Attendu que Lucien Baron a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Aloysius Wetzel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 déc—5 9 14

Succession de William G. Stringer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 47,863—Division C—Attendu que W. S. Benedict a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William G. Stringer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30 nov—30—déc 4 9

Succession de Jean Baptiste, connu comme Louis [illegible].

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 46,203 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Constant Andres, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 déc—5 9 14

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 47,532, Division A—Jules Sarrazin vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Jules Sarrazin soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Théodule Buisson, Esq., notaire, à son bureau, No 614 rue Gravier, en cette ville, commençant lundi le 9me jour de décembre 1895, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que C. L. Walker, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 4 novembre 1895.
(signé) [illegible]

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN.

ABONNEMENTS :

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers [illegible]